

RÉSUMÉ

Les diplômés des filières scientifiques bénéficient des meilleures perspectives d'emploi, même si certains domaines sont plus porteurs que d'autres.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les domaines du commerce, de l'administration et du droit rassemblent le pourcentage le plus important d'adultes diplômés de l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 23 % des 25-64 ans sont ainsi diplômés de l'un de ces trois domaines d'études, contre 5 % en sciences naturelles, statistiques et mathématiques, 4 % en technologies de l'information et de la communication, et 17 % en ingénierie, industries de transformation et construction. Les pourcentages sont similaires parmi les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, signe que l'intérêt pour ces domaines reste stable.

L'intérêt pour les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) augmente toutefois avec l'élévation du niveau d'enseignement, le pourcentage d'étudiants diplômés de ces domaines représentant en 2015 près du double en doctorat qu'en licence. En outre, ces domaines sont prisés parmi les étudiants en mobilité internationale, le plus grand nombre d'entre eux (près d'un tiers de ceux qui suivent une formation dans les pays de l'OCDE) choisissant un cursus scientifique.

L'intérêt pour l'ingénierie est plus fort dans la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement tertiaire en raison de l'existence de liens solides entre ces formations professionnelles et le secteur de l'industrie. Environ un tiers des élèves diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire le sont à l'issue d'une formation en ingénierie, industries de transformation et construction – soit plus du double du pourcentage observé dans l'enseignement tertiaire.

Les domaines des STIM bénéficient aussi de meilleurs taux d'emploi, qui reflètent la demande d'une société de plus en plus axée sur l'innovation : les diplômés en technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent s'attendre à un taux d'emploi supérieur de 7 points de pourcentage à celui des diplômés en lettres et arts, ou en sciences sociales, journalisme et information. Parmi les domaines scientifiques, les taux d'emploi sont cependant inégaux : les diplômés en sciences naturelles, mathématiques et statistiques sont plus susceptibles d'avoir des taux d'emploi similaires à ceux des diplômés en lettres et arts – tous deux inférieurs à ceux dont bénéficient les ingénieurs ou les spécialistes des TIC.

La parité des taux d'obtention des diplômes entre les sexes reste un rêve lointain dans certains domaines d'études, en particulier dans la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cette parité s'améliore dans l'enseignement tertiaire, bien que les femmes ne représentent toujours qu'un nouvel inscrit sur quatre environ dans les formations en rapport avec l'ingénierie, les industries de transformation et la construction. Parallèlement, près de trois nouveaux inscrits sur quatre dans les domaines de la santé et de la protection sociale sont des femmes. D'autres domaines – tels que le commerce, l'administration et le droit, ou les sciences naturelles, les mathématiques et les statistiques – sont presque parvenus à la parité entre les sexes parmi leurs nouveaux inscrits.

Dans l'ensemble, le niveau de formation des adultes de nos jours a augmenté, mais certains sont encore laissés pour compte.

Depuis 2000, le niveau de formation de la main-d'œuvre des pays membres ou partenaires de l'OCDE a augmenté. Alors qu'en 2000, la majorité des jeunes adultes étaient au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, aujourd'hui, la plupart des 25-34 ans sont diplômés de l'enseignement tertiaire. Le pourcentage de jeunes adultes non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a également diminué dans la majorité des pays membres ou partenaires de l'OCDE, s'établissant en moyenne à 16 % en 2016 dans les pays de l'OCDE. Si les adultes sont désormais plus nombreux à atteindre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la réussite de ce niveau de formation reste problématique. Dans les pays dont les données de cohorte effective sont disponibles, environ 25 % des élèves inscrits à ce niveau n'ont pas obtenu leur diplôme deux ans après la fin théorique de la formation ; parmi ces élèves, quatre sur cinq ne sont plus scolarisés. À ce stade de la scolarité, cette perte est

lourde de conséquences : le taux de chômage des jeunes adultes (25-34 ans) non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est proche de 17 %, contre 9 % pour les diplômés de ce niveau d'enseignement.

Les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire bénéficient d'un retour sur investissement substantiel : ils sont plus susceptibles de 10 points de pourcentage d'occuper un emploi et auront en moyenne des revenus 56 % plus élevés que les adultes seulement diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ils sont également les premiers à se rétablir en cas de dégradation de la conjoncture économique : les taux d'emploi des jeunes adultes diplômés de l'enseignement tertiaire sont revenus à leur niveau d'avant la crise, tandis que ceux des jeunes adultes non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire restent en retrait. En outre, les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire sont moins susceptibles que leurs pairs moins instruits de souffrir de dépression.

Pour toutes ces raisons, les jeunes adultes sont de plus en plus enclins à poursuivre leurs études en vue d'améliorer leurs qualifications au lieu d'entrer directement sur le marché du travail à la fin de leur scolarité obligatoire. Entre 2000 et 2016, le pourcentage des 20-24 ans encore scolarisés a augmenté de 10 points de pourcentage tandis que celui des 20-24 ans occupant un emploi a diminué de 9 points de pourcentage.

Les dépenses totales au titre de l'enseignement tertiaire dépassent désormais les taux de scolarisation.

Les dépenses ont augmenté à un rythme bien plus soutenu que les taux de scolarisation, et ce à tous les niveaux d'enseignement, en particulier dans l'enseignement tertiaire. Les dépenses au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté de 4 % entre 2010 et 2014, bien que les taux de scolarisation aient connu un léger recul durant cette même période. En revanche, les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire ont plus que doublé par rapport aux taux de scolarisation durant la même période, reflétant la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les pouvoirs publics et la société.

Si les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement du primaire au tertiaire ont nettement augmenté, elles n'ont, en moyenne dans les pays de l'OCDE, pas suivi la hausse du PIB entre 2010 et 2014, entraînant une diminution de 2 % de ces dépenses en pourcentage du PIB durant cette même période. De même, dans la moitié des pays de l'OCDE, la part des dépenses publiques d'éducation du primaire au tertiaire dans les dépenses publiques totales a diminué entre 2010 et 2014.

La part du financement public est significativement plus élevée pour la scolarité obligatoire que pour l'enseignement tertiaire. Alors que le secteur public finance encore l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire à hauteur de 91 %, il ne pourvoit qu'à environ 70 % des dépenses totales dans l'enseignement tertiaire. C'est donc aux ménages qu'il revient de payer le reste de la note. Toutefois, la part du financement public dans les dépenses au titre des établissements d'enseignement est, dans l'ensemble, restée stable entre 2010 et 2014 à tous les niveaux d'enseignement.

La profession enseignante pâtit du manque d'attractivité des salaires et du vieillissement du corps enseignant.

Si les enseignants constituent l'épine dorsale de tout système d'éducation, la profession est pourtant de moins en moins attractive auprès des jeunes étudiants et le corps enseignant vieillit, en particulier dans les niveaux supérieurs d'enseignement. En 2015, dans les pays de l'OCDE, en moyenne 33 % des enseignants de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire étaient âgés de 50 ans ou plus, soit une hausse de 3 points de pourcentage par rapport à 2005. Par ailleurs, la profession reste largement dominée par les femmes, qui représentent sept dixièmes du corps enseignant, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. La parité hommes-femmes s'améliore toutefois dans les niveaux supérieurs d'enseignement : les femmes représentent 97 % du corps enseignant dans l'enseignement préprimaire, contre 43 % dans l'enseignement tertiaire.

Le salaire des enseignants est faible par rapport à celui d'autres actifs occupés à temps plein ayant un niveau de formation similaire, ce qui peut clairement réduire l'attractivité de la profession auprès des jeunes. Si le salaire des enseignants augmente avec l'élévation du niveau qu'ils enseignent, il ne représente néanmoins qu'entre 78 % et 94 % du salaire d'autres actifs occupés à temps plein diplômés de l'enseignement tertiaire. La crise économique de 2008 a eu une incidence directe sur le salaire des enseignants, soumis à un gel ou une réduction dans certains pays. Entre 2005 et 2015, le salaire statutaire des enseignants a diminué en valeur réelle dans un tiers des pays et économies dont les données sont disponibles.

Autres faits marquants

En raison de la part moins importante des investissements publics dans l'éducation de la petite enfance, le pourcentage d'enfants scolarisés dans des établissements privés à ce niveau d'enseignement est considérablement plus élevé que dans l'enseignement primaire ou secondaire.

La filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est plus prisée que la filière professionnelle à ce niveau d'enseignement : 37 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans suivent une formation en filière générale, contre 25 % en filière professionnelle, bien que celle-ci constitue une composante essentielle du système d'éducation de nombreux pays.

Les aides financières permettent d'alléger la charge du montant élevé des frais de scolarité demandés par certains établissements d'enseignement tertiaire ; en Angleterre (Royaume-Uni), en Australie et aux États-Unis, au moins 75 % des étudiants bénéficient de prêts publics ou de bourses/prêts d'études.

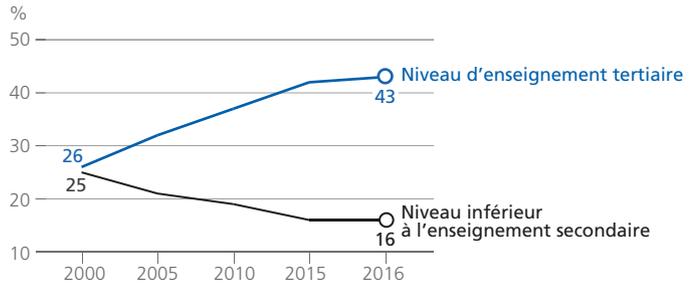
Des systèmes d'admission libres dans les établissements d'enseignement tertiaire publics et/ou privés sont en vigueur dans plus de la moitié des pays et économies dont les données sont disponibles. L'administration d'examens nationaux/centralisés vers la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ou celle d'examens d'entrée administrés par les établissements d'enseignement tertiaire, constituent les processus de sélection les plus utilisés pour accéder aux programmes de premier diplôme du tertiaire.

Principaux faits marquants de *Regards sur l'Éducation 2017*



Le niveau de formation des jeunes ne cesse de s'élever...

Niveau de formation (en pourcentage) des 25-34 ans, selon la moyenne de l'OCDE



...car l'enseignement supérieur leur offre de meilleures perspectives sur le marché du travail et une meilleure qualité de vie...



...mais certains sont encore laissés pour compte



25 %

des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'ont pas décroché de diplôme deux ans après la durée théorique de la formation (cohortes effectives)

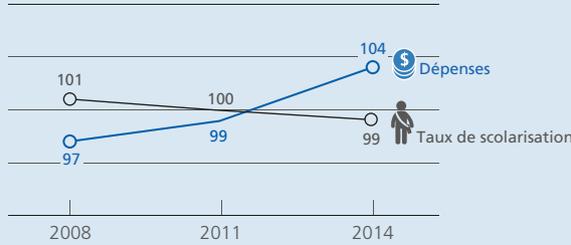
15 %

des 18-24 ans sont sans emploi et ne suivent ni études ni formation

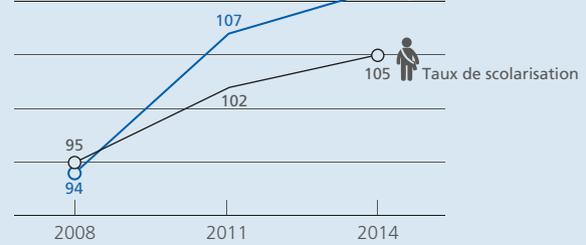


Toutefois, les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement ont progressé plus rapidement que les taux de scolarisation

Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire
Indice de variation (2010 = 100)



Enseignement tertiaire
Indice de variation (2010 = 100)

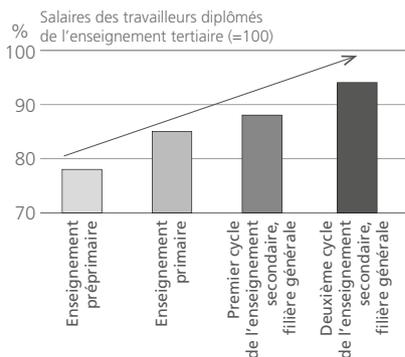


91 % des dépenses au titre de l'enseignement primaire et secondaire – mais seulement **70 %** des dépenses au titre de l'enseignement tertiaire – sont financées par les fonds publics

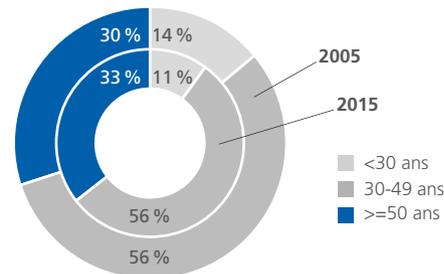


Les salaires des enseignants ne sont pas compétitifs

Comparaison des salaires des enseignants et des salaires d'autres travailleurs diplômés de l'enseignement tertiaire (2015)



Le corps enseignant vieillit...



... et la profession d'enseignant attire peu d'hommes

7 enseignants sur 10 sont des femmes

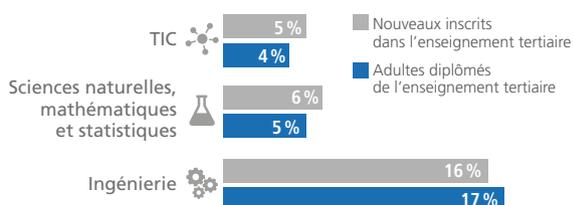


Quels métiers choisissent les élèves/étudiants ?

 **Domaines d'études les plus prisés : commerce, administration et droit**

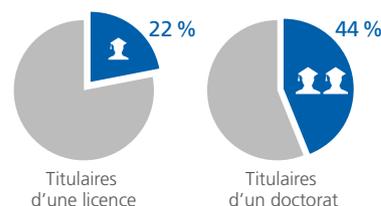


 **Dans l'ensemble, l'intérêt pour les filières scientifiques reste stable au fil des générations**

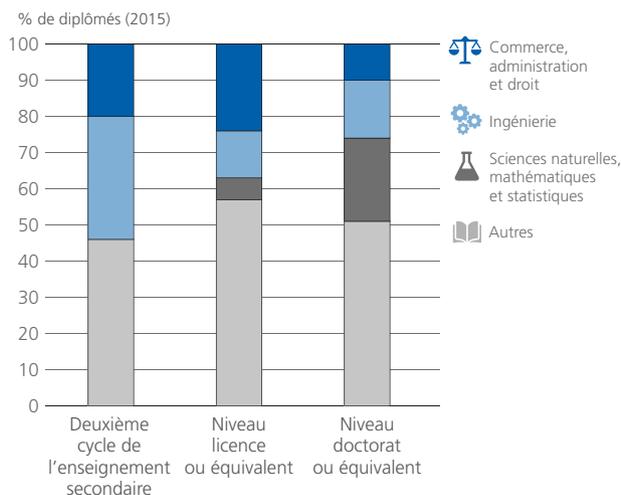


 **Les STIM sont des domaines d'études plus prisés dans les formations de haut niveau**

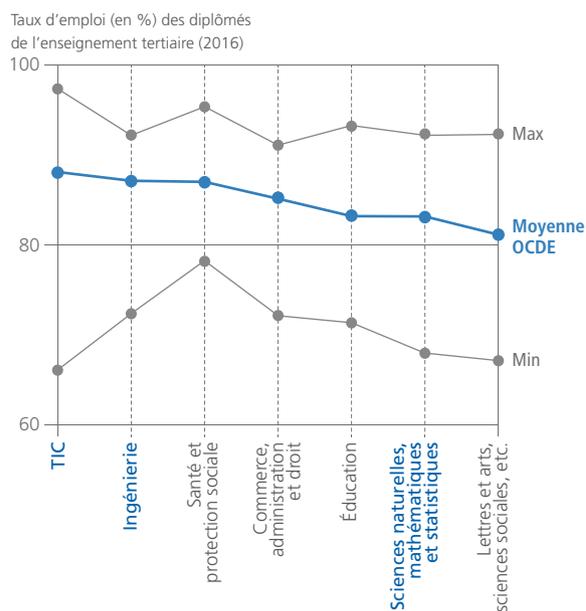
Sciences
Technologie
Ingénierie
Mathématiques



 **Les formations en rapport avec l'ingénierie sont plus prisées par les diplômés en filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; les doctorants optent plutôt pour les sciences naturelles**

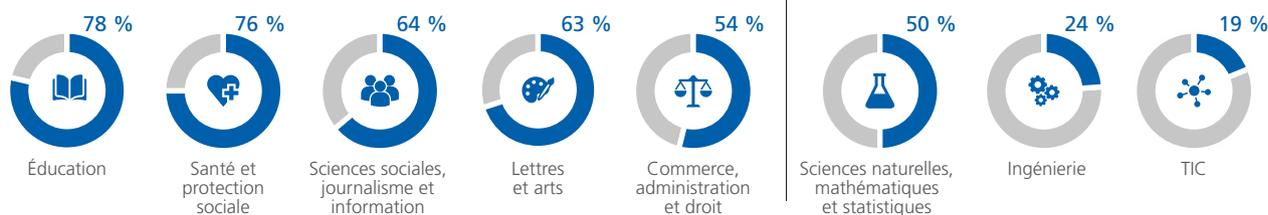


 **Les diplômés à l'issue de formations en rapport avec les STIM ont de meilleures perspectives d'emploi, mais pas systématiquement**



 **Parité des sexes selon les disciplines : il reste encore un long chemin à parcourir**

% de femmes entamant des études tertiaires (2015)





Extrait de :
Education at a Glance 2017
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Résumé », dans *Education at a Glance 2017 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2017-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.